

# RÉUNION FNPf-AR-UB PRESENTIEL - DISTANCIEL 22/09/2022 PRINCIPAUX POINTS ABORDES

## TABLEAU DES PRESENCES

Structure	Présence	Nom	Présentiel	Visio
UFBSN	X	Christian DELANEF	X	
UBLB	X	Jean-Paul DORON		X
	X	Samuel CHAPLAIS	X	
UBRMC	X	Fabien CHIRI	X	
UBRM	X	Eric TAVOSO	X	
UFBAG	X	Jean-Louis MOLINIE		X
	X	Aurélia L'HOSTIS		X
UBAP	X	Jocelyne CADET		X
ARGE	X	Eric TAVOSO	X	
AR Normandie	X	Stéphane DELPEYROUX		X
	X	Jean-Paul DORON		X
ARFPPMA PACA	X	Delphine RUIZ		X
ARBFC	<i>Excusé</i>	Jean-Philippe PANIER		
	<i>Excusé</i>	Vivien CADIAT		
AR Pays de la Loire	X	André BUCHOU		X
AR Hauts de France	X	Patrice CHASSIN		X
ARPO	X	Martine MOLINIÉ		X
ARCVL	X	Julien PROSPER	X	
AR Paris Ile de France	X	Bernard BRETON	X	
	X	Adeline CORBEL	X	
AR Bretagne	X	Pierre RIGALLEAU	X	
ARPARA	X	Nicolas BOIDIN	X	
	X	Valentine VALENTIN	X	
ARPNA	X	Alix GILLES-BON	X	
FNPf	X	Hamid OUMOUSA	X	
FNPf	<i>Excusée</i>	Isabelle LEBEL		
FNPf	X	Abigaïl FAURE	X	
FNPf	X	Jérôme GUILLOUET		X
FNPf	X	Cédric DAULT		X
FNPf	X	Fabrice MAGNAVAL	X	
FNPf	X	Pauline BLANPIN	X	
FNPf	X	Véronique DOBIGNY	X	
FNPf	X	Nadège COLOMBET	X	

---

## 1 ACTUALITES NATIONALES

---

### Rappel de la finalité des réunions AR-UB-FNPF

Un lieu où on se tient informé de tous les sujets portés par la FNPF, ce sont des réunions techniques dont l'objectif est de faire remonter de l'expertise, des connaissances et des retours d'expérience.

### Retour sur l'AG et le Congrès

- ✓ Moment fort et puissant de notre réseau dont la préparation est lourde, nécessitant une sélection et une hiérarchisation des sujets qui ont été portés tout au long de l'année par le bureau/CA.  
A cette occasion, le Pêche Mag et le rapport annuel ont été distribués. Ces deux documents sont à diffuser au plus grand nombre.  
Les FD et les AR-UB ont reçu tous les documents de l'AG et du Congrès excepté les discours de Claude Roustan et de la ministre qui sont en finalisation de retranscription (le prononcé).
- ✓ L'AG a voté les budgets et l'augmentation de la CPMA d'1€ pour les cartes personnes majeures/cartes découverte femmes et de 0,50 € pour les autres cartes.  
C'est maintenant au tour des groupements réciprocaires de décider d'appliquer une hausse éventuelle. Les tarifs définitifs devraient être décidés d'ici la fin du mois de septembre. Les groupements échangent entre eux pour trouver une harmonisation.
- ✓ L'ensemble du travail annuel des commissions a été présenté.  
3 sujets ont été mis en exergue  
Site Cartedepeche : démonstration  
Dossier Cormorans : débat à l'AG et exposé à la ministre lors du Congrès  
Base de données : première présentation des fonctionnalités

### Séminaire de bureau – août 2022

Ce séminaire a été l'objet d'échanges sur la structuration de la FNPF, son organisation et ses moyens ainsi que sur la place des structures infranationales. Une synthèse des contributions sera présentée en CA. Il est prévu que le CA de la FNPF se réunisse également en séminaire au mois de décembre.

---

## 2 DOSSIERS TECHNIQUES

---

### Journées Techniques Nationales

30 novembre et 1er décembre 2022 à Jussieu.

L'étude des résumés est en cours, la prochaine étape est la réception des présentations. Les fédérations ont fait remonter de nombreux sujets, c'est une réussite.

Sur la partie organisationnelle, les inscriptions sont ouvertes depuis le 25 août et on compte environ 150 inscrits au 22 septembre.

- ⇒ Cet événement représente l'expertise du réseau association de la pêche de loisir, il faut inviter les partenaires à participer. Une invitation sera envoyée aux structures pour leur permettre de faciliter l'invitation de leurs partenaires institutionnels.

### Circulaire subventions

Comment faire évoluer le système des subventions FNPF pour des envois dématérialisés ?

- ⇒ Il faut saisir à nouveau la commission technique sur ce sujet, la circulaire va évoluer lors de la commission du 27 septembre.

---

## 3 COMMUNICATION

---

### Dossiers en cours

1/Mise à jour des annuaires

2/Lettre d'information post-AG vers les APPMA

3/ Communication sur la refonte du site

- Commission d'octobre : les axes 2023-2024 seront établis dont une grande action nationale media.

- Couvertures pour guides/lettres d'information mises à disposition des FD : une minorité les utilisent. Une évolution/suppression est prévue en 2023 si l'utilité de ces mises à disposition n'est pas démontrée.

### Campagne de communication Sauvons nos Rivières

1<sup>ère</sup> cible de ces campagnes : institutionnelle. C'est une campagne engagée et militante.

Il a été décidé de réaliser un 3<sup>ème</sup> acte après deux éditions réussies.

SNR 2 : le temps moyen de visionnage du film de 22 mn s'élève à 75%, c'est un succès.

Les supports ont été appréciés notamment les kakemonos.

Pour mémoire, le budget SNR est d'environ 40.000/50.000 €.

Arpara a décliné SNR2 en local : interview d'une association Migrateur, ex d'une passe à poisson

⇒ Impression qu'il y a eu moins de partages de SNR2 que la 1<sup>ère</sup> édition dans le réseau

*Quelques explications* : une thématique moins large que pour SNR1, sujet moins grand public, certaines AR n'ont pas de poissons migrateurs, les FD vont relayer une publication mais pas toutes et préfèrent publier du local, surtout celles qui n'ont pas de chargés de communication.

⇒ Cette communication est toujours d'actualité, notamment le manifeste.

⇒ Il faut garder une place pour cette campagne nationale car elle nourrit les succès futurs.

La voix de la FNPF est dorénavant plus écoutée par des grands media nationaux.

Quel thème pour SNR3 : Pollution des eaux ? Perte de biodiversité aquatique ? Impact énergies vertes ? Impact cormoran ? EEE ? Bénévoles-Militants ? Travail des gardes-pêches/Surveillance ?

### Réseaux sociaux

Le pêcheur n'est pas une des premières cibles de la FNPF, pourtant la FNPF passe beaucoup de temps à modérer. Dorénavant les commentaires ne seront pas ouverts sous tous les posts.

Une réflexion est en cours sur les différentes plateformes : beaucoup de haters sur Facebook, ex Voies navigables de France a fermé son compte Facebook. La plateforme Instagram est intéressante mais ce n'est pas la FNPF qui détient la matière première (photos).

---

## 4 CARTEDEPECHE.FR

---

### Refonte du site cartedepeche.fr

#### Historique

2010 - 2011 : Expérimentation menée par les groupements réciprocaires CHI et EHGO

2012 : Lancement du projet au niveau national → 15% des cartes délivrées par Internet

2015 : Evolutions de l'interface Dépositaire → 55% des cartes délivrées par Internet

2019 : Passage au tout internet pour l'ensemble des départements

2022 : nouveau groupe de travail cartedepeche.fr

#### Objectifs de la refonte

- Accélérer et faciliter l'adhésion, réduire le nombre de clics pour l'acquisition d'une carte
- Guider les utilisateurs ayant un accès limité et/ou moins à l'aise avec l'outil informatique
- Publier un contenu clair, lisible, accessible et didactique et moderniser la charte graphique
- Augmenter le taux d'adhésion direct par les internautes (aujourd'hui : 43%)

- Obtenir les meilleures garanties en termes de sécurité, de fiabilité et d'évolutivité

#### **Chantier de la refonte**

- Juin 2022 : Lancement de la refonte, un comité de projet et un comité de pilotage permettant d'assurer la gouvernance du projet avec efficacité et réactivité :
- De nombreux ateliers réalisés dans la phase de conception : prototype, graphique, entretiens/tests utilisateur, spécifications, back-office
- Une sensibilisation à l'éco-conception :

#### **Maquette graphique du nouveau site « grand public »**

Charte graphique moderne respectant l'éco-conception.

Image centrale modifiée au cours de l'année pour coller avec la saison (Truite, Brochet, été, Noël, ...)

3 accès pour adhérer

- Directement par le choix du produit pour les connaisseurs
- Par le renouvellement de son ancienne carte
- Par un guidage pour les néophytes en proposant de « Trouver la carte de pêche idéale »

## **5 DEVELOPPEMENT DU LOISIR PECHE**

#### **Assises du Loisir Pêche**

La réflexion va être lancée pour les Assises du Loisir Pêche après deux annulations.

C'est un événement plus difficile à organiser que les JTN, l'expérience de l'ensemble du réseau de la pêche de loisir sera sollicitée pour partager les bonnes pratiques.

#### **Atelier Pêche Nature**

Les livrets APN n°2 « Connaissance des techniques de pêche n°3 « Connaissance des milieux aquatiques » sont toujours en cours de rédaction. La prospection du matériel pédagogique à disposition dont des illustrations libres de droit sera prochainement initiée, après sollicitation des AR.

#### **Partenariats/Labellisations**

Station verte - Une réflexion sur le devenir de ce partenariat est engagée : comment le renforcer ? comment le rendre plus attractif ?

Les parcours labellisés - Une réussite : 75 départements participent à cette démarche engagée depuis 10 ans. On dénombre 520 parcours labellisés ou en cours de labellisation.

Hébergement pêche – Avec une baisse de près de 45% des hébergements recensés, la démarche et la qualification doivent évoluer, certains critères n'étant pas respectés.

Amélioration de l'offre de pêche – Un travail sur les dénominations et typologies des cartes est envisagé par la commission DLP.

#### **Plateforme d'achats groupés Distrib'pêche**

Est ouverte aux FD depuis le mois de février. Encore méconnue d'1/3 des FD, elle a bénéficié d'une présentation lors de l'AG qui a amélioré sa visibilité. Elle propose 37 produits promotionnels dont les quantités mises à disposition seront adaptées car il était difficile d'évaluer en amont les besoins des fédérations départementales et nécessaire de limiter le risque financier.

#### **Journées d'intégration des élus : quelle suite donnée au niveau national ?**

Aucune décision n'a été arrêtée car la suite donnée dépendra des retours collectés sur le terrain à l'issue de la tenue des journées régionales.

A ce jour, 8 journées régionales d'intégration ont eu lieu qui ont rassemblé 189 participants.

6 sont programmées fin septembre – mi-octobre, les dates des réunions restantes n'étant à ce jour pas arrêtées.

79 questionnaires d'appréciation réceptionnés avec un taux de satisfaction à 97%.

72% souhaitent des sessions de formations complémentaires spécifiques.

---

## 6 ACTUALITES JURIDIQUES ET STATUTAIRES

---

**Statuts APPMA** - Beaucoup de questions pour certaines APPMA qui ne se portent pas bien.

**Statuts Loi ASAP** : Relance du chantier avec le ministère, la loi ASAP a consacré [cartedepeche.fr](http://cartedepeche.fr), il faut introduire dans les statuts l'adhésion automatique via [cartedepeche.fr](http://cartedepeche.fr) et la modification des flux financiers.

⇒ Attente de la publication des arrêtés en 2023, le ministère reprend juste le dossier.

### Contentieux

- Quotas de civelle : la FNPF a introduit en recours devant Conseil d'Etat contre les quotas de civelles de la pêche professionnelle 2019-2020 et 2020-2021. Est-ce que le ministère se positionne car il n'a toujours pas produit de mémoire à ce jour ? Réponse avant le 14 octobre.

- Braconnage de civelles dans la Somme, la FNPF est à l'écoute pour ce genre de contentieux et sur les grands braconnages.

- Continuité écologique/moulins : Nouveau recours à venir devant le Conseil d'Etat au vu de la décision du 28 juillet 2022.

**A noter** : Les parlementaires sont souvent sensibles aux arguments des propriétaires de moulins. Le projet de loi sur les énergies renouvelables pourrait contenir des dispositions défavorables à la continuité écologique.

### Commission réglementation

Renouvellement de la commission, un nouveau président Pascal Sailliot

⇒ Forte impulsion sur l'information juridique dont veille, fiches de synthèse, kit juridique pour attaquer les dérogations prélèvements dans le cadre des arrêtés sécheresse

- Séminaire sur les préjudices dont écologiques des FD : programmé en 2023 en petit comité avec quelques fédérations, des membres de l'OFB, des avocats et l'analyse des 50 décisions les plus intéressantes pour un préparer un support pour l'ensemble des fédérations.

- Réédition du guide écologique des gardes-particuliers.

---

## 7 ECHANGES

---

### UBLB

- Plusieurs FD s'inquiètent sur les attributions de lots du domaine public, non exploités jusqu'à présent par manque de moyens des acteurs de la pêche professionnelle, il faut avoir un point de vigilance sur le cahier des charges de ces lots et éviter un déséquilibre entre pêche de loisir et pêche professionnelle. Certains lots inexploités jusqu'à présent vont pouvoir l'être avec la loi qui a assoupli les conditions du compagnonnage.

- Stratégie repeuplement en saumon au niveau du bassin Loire, groupe de travail mis en place avec une première réunion en août entre fédérations puis 2<sup>ème</sup> réunion à venir qui associera Logrami.

⇒ Sanitaire : des questions en ce moment sur le repeuplement, il faut être présent dans les Groupement de défense sanitaire (GDS) et les Conseils Régionaux d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale (CROPSAV) pour faire remonter au national ce qui s'y dit.

- Réunions de secteurs en novembre pour présenter aux nouveaux élus l'union de bassin, la politique de l'eau, le rôle des agences et un volet sur les poissons migrateurs.

### Silures

Un groupe national se réunit de manière épisodique, la prochaine réunion a lieu prochainement.

La FNPF souhaite recevoir des éléments solides et structurants sur le dossier silure.

- UBRMC : mise en place d'un groupe de travail à la demande de la CNR, notamment à l'aval de leurs ouvrages.

- UBLB : étude en cours avec le MNHN, fin octobre réunion sur le 1<sup>er</sup> volet (prédation des lamproies)

- UFBAG : copil 14 septembre premiers résultats sur les captures des différentes stations des pêches expérimentales sur la Dordogne et la Garonne.

Il faut éviter d'avoir une position trop dogmatique sur le dossier silure, en parallèle du dossier cormoran. Souhait de se voir développer une filière économique autour du silure : un réseau de restaurateur et de mareyeurs commercialisant le silure s'est développé en Adour-Garonne.

Auto-régulation de l'espèce pour le silure, d'où l'intérêt de garder les grands spécimens.

⇒ Des études sur la Garonne prouveraient qu'il n'y a pas de cannibalisme pour cette espèce.

Analyse de présence de PCB : forte sur les silures, évite de trop grands prélèvements de la part de la pêche professionnelle. Mais trop d'analyses pourrait conduire à l'interdiction de la pêche.

⇒ Position de la FNPF : éviter un classement en espèce susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques

### **Journées d'intégration des élus**

- AR Bretagne : Très bonne journée d'intégration des élus, les participants se sont bien appropriés les sujets, les contenus ont été appréciés.

- ARPARGA : Très bonne journée également, favorable à une suite de ces journées d'intégration.

⇒ Demande générale de mutualisation de supports de formation, à intégrer dans la GED.

### **Base de données**

Quelle complémentarité entre la future BDD interne FNPF et Aspe de l'OFB sur les pêches électriques ? Aspe voulait s'ouvrir depuis deux ans aux « externes », la FNPF a transmis l'information au FD en tant que partenaire.

L'objectif est de privilégier la BDD interne, Aspe ne répondra pas à l'ensemble des attentes et il y aura une correspondance entre les deux bases de données.

---

## **8 DATE ET ORDRE DU JOUR PROCHAINE REUNION**

---

**Judi 8 décembre 2022 de 14h00 à 16h30 par visioconférence ou téléphone**

Ces réunions reposent sur une coopération FNPF-AR-UB il importe que toutes les structures alimentent l'ordre du jour et en particulier que les structures infranationales fassent remonter à la FNPF toutes les informations utiles et pertinentes.